

Montréal, le 27 juillet 2012

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Yves Fréchette  
Affaires juridiques – Hydro-Québec  
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) afin d'obtenir l'autorisation requise pour l'acquisition et la construction d'immeubles ou d'actifs destinés au transport - Projet de réfection d'un compensateur synchrone et des systèmes connexes du poste de la Manicouagan  
Dossier de la Régie : R-3810-2012**

---

Cher confrère,

Nous vous transmettons, avec la présente, l'avis aux personnes intéressées qui sera versé au SDÉ et diffusé sur notre site internet ce jour relativement au traitement du dossier mentionné en titre.

Nous vous saurions gré de voir à ce que ce même avis soit diffusé sur le site internet du Transporteur et de nous confirmer cette diffusion.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/as  
P.j.